



Histoire et éducation à la citoyenneté

2^e secondaire

Marie-Élaine Rouleau

Plan de cours et fonctionnement de classe

Matériel

Cartable

Cahier d'exercices (fascicules) *Histoire à la carte 2^e secondaire*

Feuilles mobiles (en quantité suffisante, tout au long de l'année)

Crayons à mine

Crayon à l'encre rouge

Surligneurs de différentes couleurs

Crayons de couleur (préférentiellement à mine)

Contenus au programme

Le cours d'histoire et d'éducation à la citoyenneté de cette année compte quatre périodes à votre horaire et constitue la suite du cours d'histoire de 1^{ère} secondaire.

Cette année, vous étudierez :

- l'essor urbain et commercial au Moyen Âge;
- l'humanisme à la Renaissance et aujourd'hui;
- l'expansion européenne dans le monde à la Renaissance;
- l'ère des révolutions, dont les révolutions françaises et américaines;
- l'industrialisation;
- l'impérialisme; ainsi que
- les droits et libertés.

Travaux et évaluation

Cette année, le cours d'histoire et d'éducation à la citoyenneté ne compte plus qu'une seule compétence. Cela ne diminue aucunement la charge de travail qu'il vous faudra relever.

Afin de favoriser les multiples formes d'intelligences, les évaluations seront diversifiées :

- Travaux d'équipe
- Travaux individuels
- Examens avec ou sans documentation
- Projets
- Certaines pages des fascicules *Histoire à la carte*

Certaines évaluations seront faites de façon orale et écrites : elles pourront également servir d'évaluation dans le cadre de votre cours de français.

Planification des évaluations

Réalité sociale	Moment de l'année	Évaluation
Essor urbain et commercial au Moyen Âge	Septembre et octobre	Travail individuel ou d'équipe
Humanisme	Novembre	Examen avec documentation
Expansion européenne	Décembre	Projet d'équipe avec présentation oral et examen écrit
Les révolutions	Janvier	Travail d'équipe Examen sans documentation
Industrialisation	Février et mars	Examen avec documentation
Impérialisme	Avril	Travail individuel
Droits et libertés	Mai et juin	Travail individuel Examen sans documentation

Règles de base

Plagiat

Étant donné le nombre effarant de cas de plagiat et copiage recensés à chaque année, des mesures drastiques sont mises en place pour éviter ce genre de situation. Par conséquent, **tout élève qui serait pris dans une situation de plagiat ou de copiage (qu'il ait copié ou prêté son travail) recevra automatiquement la note 0.**

Présentation des travaux

Les travaux doivent être faits à l'encre bleue ou noire avec une page de présentation. Les travaux faits à l'ordinateur sont acceptés. Dans un souci environnemental, il est recommandé de remettre ses travaux et évaluation en les écrivant / les imprimant recto-verso.

Rappelons que les travaux doivent être remis la journée demandée. Tout travail remis en retard sera pénalisé (5% par jour de retard pour les jours ouvrables). Aucun travail ne sera accepté après plus de 2 semaines de retard. Il va de soi que, pour considérer un travail remis, il faut qu'il ait été réalisé dans un pourcentage digne de mention (faire 1% du travail, afin d'éviter un retard, ne sera pas accepté).

Absentéisme lors d'examens

Si vous prévoyez être absent lors d'un examen, vous devez en aviser l'enseignante **LE PLUS TÔT POSSIBLE** afin de prévoir la reprise de cet examen. Si ce n'est pas fait, l'enseignante peut décider de ne pas vous accorder de droit de reprise, en conformité avec les règlements de l'école. Si votre absence n'était pas prévisible, elle doit être due à un motif sérieux (hospitalisation, mortalité, etc.). Manquer l'autobus ou avoir mal à la tête ne sont pas des raisons suffisantes lors d'examens. La motivation officielle devra être fournie à l'enseignante dans les plus brefs délais. C'est votre responsabilité de demander une reprise à l'enseignante. Si ce n'est pas fait, cette dernière corrigera l'examen avec ce que vous aurez eu le temps de compléter...